
CE MOIS-CI DANS LES FOLIA

Chez les personnes âgées, les plaintes liées à une gonarthrose sont souvent à l'origine d'une diminution de la qualité de vie. Un certain nombre de mesures générales telles qu'éviter une surcharge, mais également rester physiquement actif peuvent, outre l'effet antalgique, améliorer considérablement le confort. Pour la prise en charge de la douleur, on optera pour des médicaments ayant le moins d'effets indésirables, donc en premier lieu le paracétamol. Cependant, dans bon nombre de cas, des épisodes d'accentuation de la douleur surviennent régulièrement, nécessitant la prise d'autres médicaments. Dans le traitement de la gonarthrose, les AINS topiques semblent dans ces cas souvent efficaces, surtout si le choix du traitement s'est fait en concertation avec le patient et le médecin.

Même à un âge très avancé, il peut encore être utile de traiter l'hypertension. Il convient toutefois d'être particulièrement attentif à certains facteurs dans cette population souvent vulnérable. Ces patients sont ainsi très sensibles à l'hypotension orthostatique, un effet indésirable souvent facilité par la polymédication dans cette tranche d'âge. Chez les personnes âgées, les chutes dues à une hypotension orthostatique sont également plus fréquentes, avec des conséquences plus graves que chez les patients plus jeunes. Il convient donc dans cette tranche d'âge avancée, plus encore que chez les autres patients, de bien peser les avantages et les inconvénients d'un traitement antihypertenseur sachant que, même à un âge avancé, dans des circonstances bien contrôlées, chez des patients sélectionnés, celui-ci peut encore être bénéfique.

VISITEZ NOTRE SITE WEB www.cbip.be ou www.bcfi.be

ADRESSES DE CORRESPONDANCE

Rédaction

(à propos du contenu des publications du C.B.I.P.)
C.B.I.P.

c/o Heymans Instituut
De Pintelaan 185, 9000 Gent
E-mail: redaction@cbip.be

Administration et problèmes techniques

C.B.I.P.

c/o Agence Fédérale des Médicaments et
des Produits de Santé (AFMPS)

Eurostation, bloc II, 8ème étage
Place Victor Horta 40, boîte 40, 1060 Bruxelles
Adresses e-mail:

specialites@cbip.be (à propos des spécialités reprises dans le Répertoire Commenté des Médicaments)
administration@cbip.be (changements d'adresse postale pour les pharmaciens, changements d'adresse e-mail, demandes des Folia ou du Répertoire; en ce qui concerne les médecins et les dentistes, les changements d'adresse postale se font automatiquement par la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale)
informatique@cbip.be (à propos des aspects techniques concernant le site Web et les versions électroniques du Répertoire)

BUREAU DE REDACTION

T. Christiaens (Universiteit Gent), G. De Loof (Domus Medica) et
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain),
secrétaires de rédaction

M.H. Antoine (Université Libre de Bruxelles), M. Bogaert, M.L. Bouffieux (Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé), W. Buylaert (Universiteit Gent), N. Fierens, F. Froyman, R. Gérard (Société Scientifique de Médecine Générale), G. Laekeman (Katholieke Universiteit Leuven), I. Latour, T. Roisin (Centre Belge de Pharmacovigilance), J. Van Campen, R. Vander Stichele (Universiteit Gent), A. Van Ermen, L. Vansnick (Association Pharmaceutique Belge), K. Vantiegheem.

Les Folia Pharmacotherapeutica sont publiés sous l'égide et la responsabilité du Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie), A.S.B.L. agréée par le Service Public Fédéral (SPF) Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

Editeur responsable:
J.M. MALOTEAUX
Chaussée de Bruxelles, 633
6210 Les Bons Villers

Les informations publiées dans les FOLIA PHARMACOTHERAPEUTICA ne peuvent pas être reprises sans l'autorisation du Bureau de rédaction. Elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins publicitaires.

Un index récapitulatif des dernières années est inséré annuellement dans les Folia.